

COMMUNIQUE DE PRESSE

09 septembre 2020

L'adhésion de BCA Expertise à l'ANEA renforce la représentation de la profession de l'expertise automobile

L'adhésion de BCA Expertise à l'ANEA constitue un événement majeur dans l'univers de l'expertise automobile : la quasi-totalité des cabinets d'expertise automobile est désormais réunie au sein d'une même organisation professionnelle, l'ANEA (Alliance Nationale des Experts en automobile).

L'objectif de cette adhésion est notamment de partager une même vision stratégique et politique sur les orientations de la profession d'Expert en automobile. Parler d'une seule voix pour porter la profession dans un contexte de transformation du métier est crucial pour BCA Expertise et l'ANEA.

La démarche d'adhésion de BCA Expertise à l'ANEA est motivée par le fait de :

- Partager une même vision stratégique et politique sur les orientations de notre profession dans un contexte de transformation durable du marché (digitalisation des parcours clients, intelligence artificielle, évolutions technologiques des véhicules) et développer l'activité. BCA Expertise conserve néanmoins toute son indépendance vis-à-vis de sa propre stratégie commerciale.
- Défendre une vision commune du cadre de la profession déjà partagée au sein de la CFEA et reposant sur une CFEA représentative des différentes sensibilités de la profession d'experts en automobile (*ANEA pour les cabinets et entreprises d'expertise en automobile, UPEAS pour les salariés et SEI pour les experts en automobile non alignés*), avec pour mission principale la représentation institutionnelle de la profession des experts en automobile auprès des pouvoirs publics français et européens, et des acteurs liés aux activités de l'expert en automobile.
- Renforcer la légitimité de l'ANEA, organisation professionnelle métier regroupant les employeurs des cabinets et entreprises d'expertise en automobile, par son adhésion comme première entreprise française dans le secteur.
- Contribuer activement aux travaux métier de l'ANEA pour renforcer les valeurs ajoutées et la performance des experts en automobile.

L'accueil favorable de l'ANEA à l'adhésion de BCA Expertise est motivé par le fait de :

- Renforcer la légitimité de l'ANEA, organisation professionnelle métier regroupant les employeurs des entreprises d'expertise en automobile, par l'adhésion de BCA Expertise, la plus grande entreprise d'expertise en effectif de la branche (plus de 1400 salariés et 30% du marché).
- Contribuer à l'optimisation du fonctionnement des instances et des commissions, groupes de travail de l'ANEA.
- Clarifier le positionnement de l'Union professionnelle des experts automobile salariés (UPEAS), organisation non spécifique à BCA Expertise, qui intervient comme organisation syndicale de salariés au niveau de la branche de l'expertise automobile.
- Réconcilier les différentes cultures de l'expertise automobile et construire ensemble de nouveaux marchés.

Des grands dossiers communs à la profession :

Pour **François Mondello**, président de l'ANEA : « ***Cette évolution majeure doit donner un nouvel élan pour l'ANEA, seule organisation professionnelle représentative de la branche de l'expertise automobile, et tous les cabinets et les entreprises d'expertises en automobile, incluant dorénavant BCA Expertise, notamment par la mutualisation des grands dossiers communs à l'ensemble de la profession.*** »

Ces grands dossiers concernent :

- Le **renforcement du rôle de l'expert en automobile** dans le domaine :
 - de la **sécurité routière**
 - de l'**écologie et de la transition énergétique**
 - de la **protection du consommateur** (transactions des V.O.)
- Le **renforcement de son indépendance et de son impartialité** dans la gestion des sinistres,
- Le **dialogue social**
- Les **enjeux du numérique et de l'intelligence artificielle**.
- ...

Autant de points et de propositions qui ont également été développés au travers du **plan de relance économique** présenté par l'ANEA aux différents ministères pour la pérennité des cabinets et entreprises de la branche professionnelle de l'expertise automobile.

Et **Jean Prevost**, Président de BCA Expertise, de préciser : « ***Le marché de L'Expertise automobile est en pleine mutation et fragilisé par la crise sanitaire. Par cette adhésion nous souhaitons plus que jamais consolider la représentativité économique et sociale de la profession afin d'agir efficacement ensemble pour l'avenir.*** »

Contact presse : Isabelle Briand – ibriand@anea.fr – 01 84 82 60 12

ANEA : Acteur clé de l'expertise automobile, ANEA est depuis 2007 la 1^{ère} organisation professionnelle en France et DROM-COM représentative de la branche des entreprises et cabinets d'expertise automobile. Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, ANEA contribue à l'évolution de la législation et de la réglementation liées à la mission sécuritaire de l'expert, œuvre à la défense des intérêts du métier, représente la profession via la CFEA, au sein de la Commission Nationale des Experts en Automobile et du Conseil National de la Sécurité Routière. Anea mène une réflexion permanente et agit par ses travaux et développements sur le rôle et l'évolution de l'expert dans les domaines de la sécurité routière, de l'environnement, des nouvelles technologies et mobilités et de l'offre de services à destination des particuliers, des assureurs et des entreprises. www.anea.fr

BCA Expertise : Créé en 1955, BCA Expertise est une S.A.S. dont la vocation première est la réalisation d'expertises automobiles sur l'ensemble du territoire français, DOM-COM inclus. BCA emploie 1400 collaborateurs dont 700 Experts et 400 Conseillers Clients répartis dans 47 Unités d'Expertises et 12 Unités de Service Client implantées en France et en outre-mer. Le siège se situe à Asnières (92) et regroupe 150 collaborateurs. www.bca.fr



CONFÉRENCE DE PRESSE

9 SEPTEMBRE 2020



***Conférence de presse
9 septembre 2020***



***rejoint l'Alliance Nationale des Experts en
Automobile (ANEA)***



François Mondello – Président

- ▶ **Création en 2006** suite à la réunion de la CSNEAF et de la CSNEAMI
- ▶ **Organisation professionnelle** qui regroupe les cabinets et entreprises de l'expertise en automobile
- ▶ **Statut associatif** (Loi 1884 sur les syndicats professionnels)

Des chiffres à retenir

571 cabinets ou entreprises d'expertise automobile

3500 Personnes réunies, accompagnées et suivies par l'ANEA dans leur quotidien professionnel

45 Événements organisés (CA / CD / Groupes de travail / Symposium / AG / Université / commissions...)

100 Représentations au travers des différents mandats

50 réponses apportées par jour aux adhérents

6 grandes commissions thématiques
(Affaires intérieures et juridiques / Affaires sociales / Technique et sécurité / Marché de l'expertise automobile et spécialités / Pratiques d'expertise / Management, projets et organisation des cabinets)

19 groupes de travail (Sur le plan juridique > Sur le plan technique > Sur le plan social > Actualités > Concentrateur)

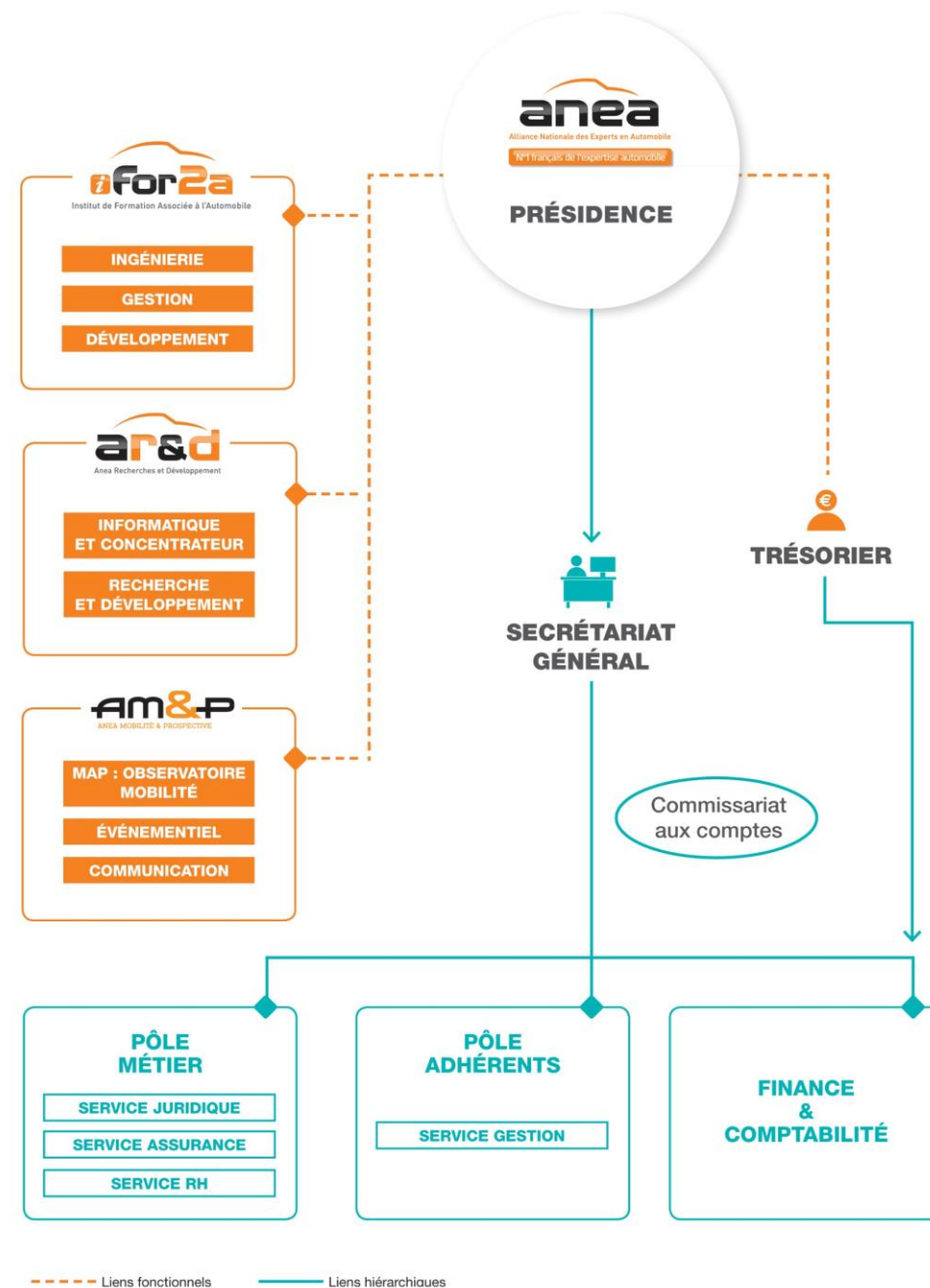
59 élus en mandataires en charge de la représentation ANEA



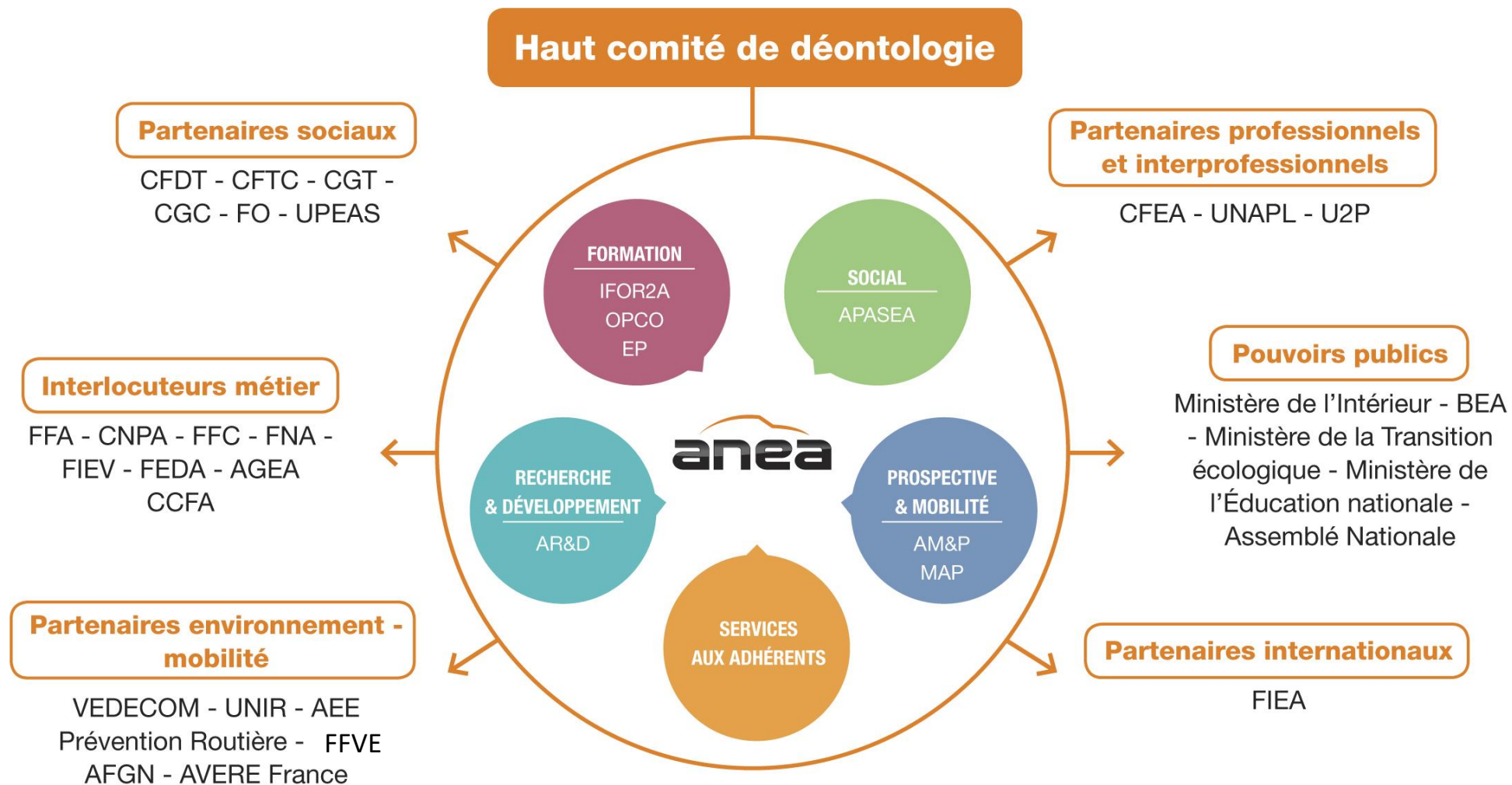
Alliance Nationale des Experts en Automobile

N°1 français de l'expertise automobile

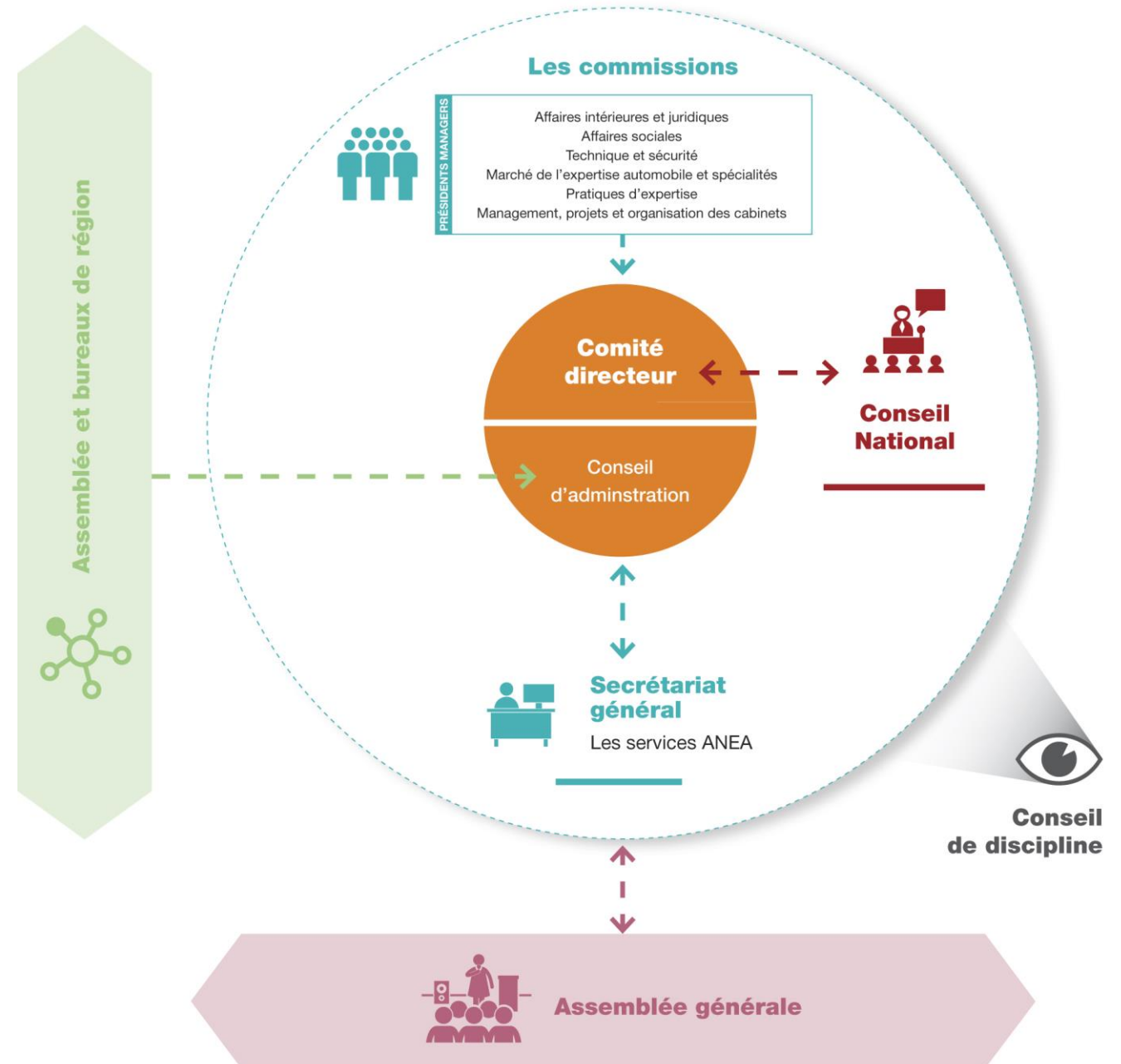
Un groupe structuré autour de compétences complémentaires



Son écosystème et son environnement



Une gouvernance collective, représentative et proche des adhérents



L'adhésion de BCA Expertise

- ▶ 571 + 1  = **572** Cabinets et entreprises adhérents
- ▶ Une **consolidation de la représentativité économique et sociale de la profession** :

de 3 500 à plus de 5 000 personnes maintenant réunies à travers les effectifs des entreprises adhérentes
- ▶ Seule organisation professionnelle **représentative de la branche de l'expertise automobile.**

LA RÉFÉRENCE DE L'EXPERTISE en **AUTOMOBILE**

● Un temps d'avance
avec vous



1 million

De rapports d'expertise
déposés à l'année

1400

Collaborateurs

700

Experts inscrits sur
la liste nationale

88

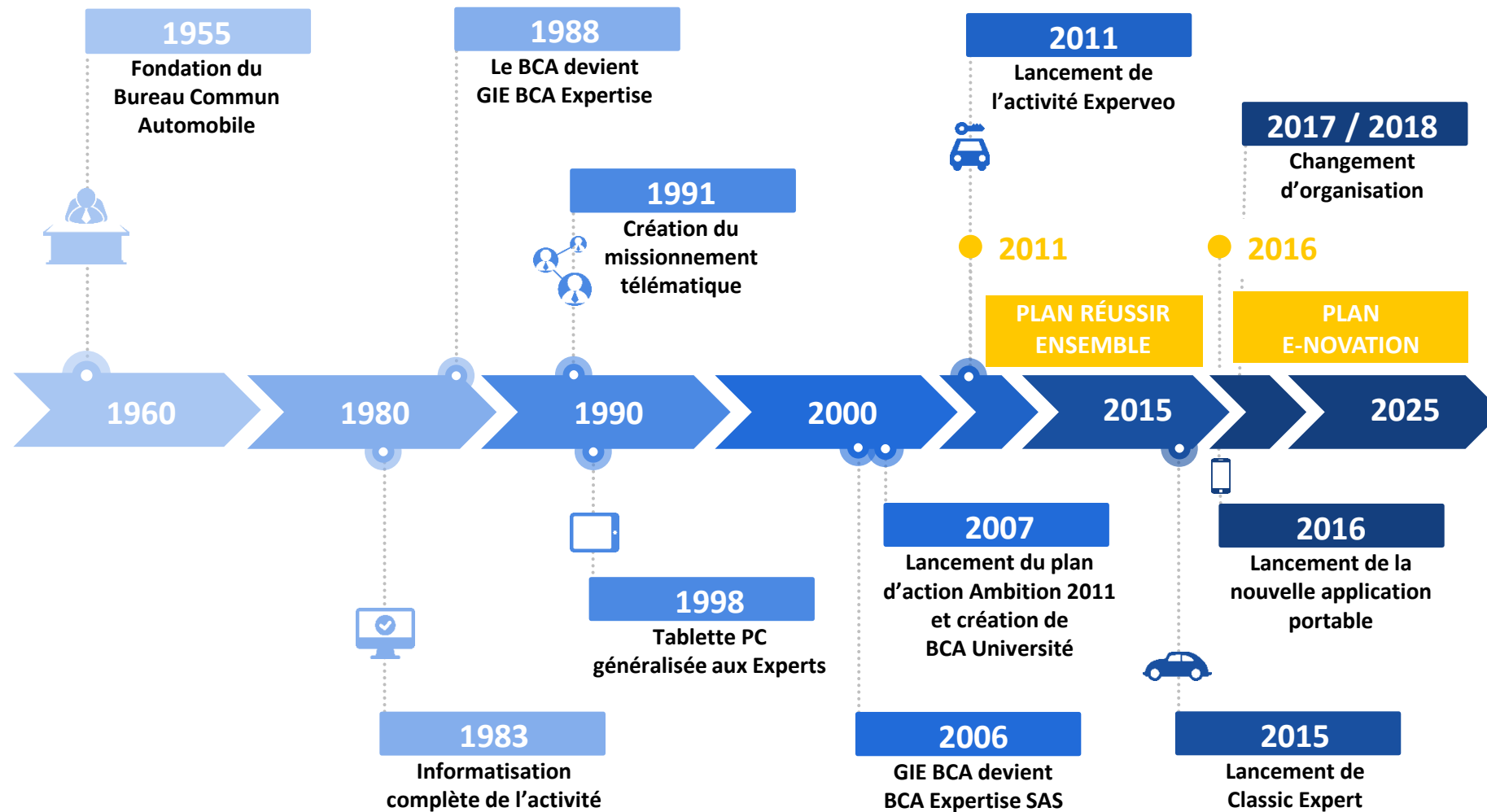
Implantations
réparties sur tout
le territoire

400

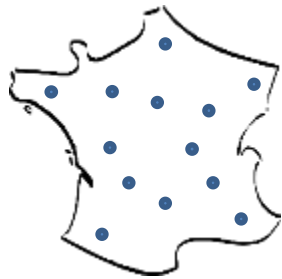
Salariés dédiés au
Service Client

140

Experts en
formation



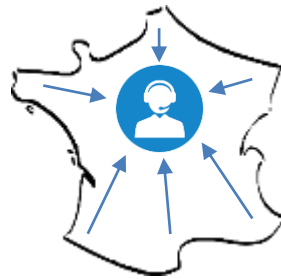
NOS SPECIFICITES



Maillage national

88 sites France & DOM COM

→ 1 M d'expertises / an soit
1/3 du marché français de
l'expertise



Service client centralisé

Équipe, N° tel, email... dédiés
Procédure spécifique...

→ Proximité et simplification



Spécialités reconnues

Poids lourds / agricoles / 2 roues / RCP PJ
/ accidentologie / Evénements
Exceptionnels ...

Véhicules de collection sous la marque
Classic Expert



Services innovants !

L'Expertise Accompagnée

BCA PrédicT

Self Care



Services Inclus !

Statistiques récurrentes KUB

Extranet assurés / assureurs

Analyse à la demande

BCA Expertise, un service reconnu de gestion des épaves



Gestion des Appels d'Offres
pour les épaves (site d'AO /
réseaux épavistes...)



Gestion
administrative des
épaves

C'est aussi ... Gestion de sinistre – NEW !



Entité : CarCare Solutions

Des dossiers importants et communs à l'ensemble de la profession

- ▶ Le renforcement du **rôle de l'expert en automobile** dans le domaine :
 - **de la sécurité routière**
 - **de l'écologie et de la transition énergétique**
 - **de la défense du consommateur (transactions des VO)**
- ▶ Le renforcement de **son indépendance et de son impartialité** dans la gestion des sinistres
- ▶ Le **dialogue social**
- ▶ Les enjeux du **numérique** et de **l'intelligence artificielle**
- ▶ ...

Plan de relance économique pour la pérennité des cabinets et entreprises de la branche professionnelle de l'expertise automobile



QUESTIONS / REPONSES



MERCI